

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le neuf octobre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du trois octobre deux mille vingt trois, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D3-5-5-136

OBJET : CONSERVATOIRE DES MÉTIERS D'AUTREFOIS DE DONZAC  
NOUVEAUX PRODUITS BOUTIQUE

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, BENOIT Pascal, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Francine FILLATRE), DOUSSON Bruno, DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance

2023D3-5-5-136OBJET : CONSERVATOIRE DES MÉTIERS D'AUTREFOIS DE DONZAC  
NOUVEAUX PRODUITS BOUTIQUE

Le Conservatoire de la ruralité et des métiers d'autrefois a été transféré à la Communauté de Communes à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010.

Le Président rappelle que par délibération le Bureau Communautaire du 15 mai 2023 a réajusté les tarifs au vu de la nouvelle programmation du Musée

Aujourd'hui, afin d'étoffer l'offre boutique il est proposé aux membres du bureau de mettre à la vente les nouveaux articles suivants :

|                                   | PRIX D'ACHAT TTC | PRIX DE REVENTE PUBLIC |
|-----------------------------------|------------------|------------------------|
| MUG PERSONNALISÉ<br>CONSERVATOIRE | 6 €              | 8 €                    |
| JUS DE POMME<br>CONSERVATOIRE     | 2 €              | 3,5 €                  |

Le Président propose donc d'approuver ces propositions.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ces propositions.

Fait à Valence d'Agen, le 9 octobre 2023  
Au registre sont les signatures

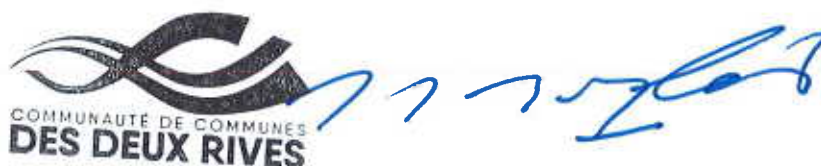
Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 10 octobre 2023

La secrétaire de séance désignée  
Le Maire de CASTELSAGRAT

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Francine FILLATRE



Jean Michel BAYLET